



---

# COMPÉTITION DE BOSSES

---

CIRCUIT PROVINCIAL SOMMET MONT-GABRIEL



2, 3 ET 4 MARS 2018

## AVIS DE COURSE – COMPÉTITION PROVINCIALE DE BOSSES

---

<p style="text-align: center;"><b>Compétition provinciale de bosses</b> <b>Mont-Gabriel</b> <b>2, 3 et 4 mars 2018</b></p>
--

### INVITATION

Ski Acro Québec et le club de ski acrobatique du Mont-Gabriel ont le plaisir d'inviter tous les athlètes provinciaux de ski acrobatique à participer à la troisième étape du circuit provincial de bosses les 2, 3 et 4 mars 2018.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette compétition sera régie par les règlements de la FIS, disponibles sur le site internet de Freestyle Canada au [www.freestyleski.com](http://www.freestyleski.com) ainsi que par les règlements et procédures des circuits de compétition de niveau provincial de la Fédération Québécoise de Ski Acrobatique, disponibles au [www.fqsa.com](http://www.fqsa.com).

Chaque compétition comprendra 2 descentes de bosses en simple, femmes et hommes.

### RÈGLEMENTS

1. Les athlètes doivent détenir **une licence AcroCan3 pour les compétitions provinciales.**  
**Suivez ce lien pour vous inscrire:**  
<http://federationquebecoisedeskiacrobatiq.goalline.ca/event-search.php>
2. Tous les athlètes doivent avoir un entraîneur enregistré à Freestyle Canada et Ski Acro Québec.
3. Le port du casque est obligatoire pendant les entraînements et la compétition.
4. Tous les compétiteurs doivent porter leur dossard respectif pendant les entraînements officiels, les compétitions et la remise des médailles.
5. Un athlète doit avoir été certifié pour avoir le droit d'effectuer des sauts inversés en compétition. La clause 1.3.1 du règlement de course de la FQSA, qui concerne les sauts inversés, sera appliquée à la lettre.
6. Pour plus de détails, SVP veuillez-vous référer aux règlements et procédures du circuit provincial de Ski Acro Québec sur le site de la FQSA.
7. La compétition se déroulera comme suit :  
**VENDREDI, 2 MARS 2018 : ENTRAÎNEMENT POUR TOUS**  
**SAMEDI, 3 MARS 2018 : 1<sup>e</sup> compétition provinciale (2 descentes)**  
**DIMANCHE, 4 MARS 2018 : 2<sup>e</sup> compétition PROVINCIALE (2 descentes)**

Veuillez-vous référer à l'horaire détaillé plus bas.

## AVIS DE COURSE – COMPÉTITION PROVINCIALE DE BOSSES

---

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Date et lieu :**

Les compétitions auront lieu les 3 et 4 mars au Mont-Gabriel. L'entraînement débutera le vendredi 2 mars 2018.

Ski Mont Gabriel  
1501, Montée Gabriel, Sainte-Adèle, Québec, J0T 2C0  
**450-227-1100**

<https://www.sommets.com/fr/montagne-de-ski/sommet-gabriel>

**Trajet routier :**

De Montréal  
Autoroute 15 Nord.  
De l'autoroute 15 Nord, empruntez la sortie 64.  
Tournez à gauche à la Montée Gabriel.

De Sainte-Agathe  
Autoroute 15 Sud.  
De l'autoroute 15 Sud, empruntez la sortie 64.  
Tournez à droite à la Montée Gabriel.

**Contact du comité organisateur :**

SVP envoyez vos inscriptions, questions ou communications à:

Tonya Roy, secrétaire du club de ski acrobatique du Mont-Gabriel  
[skimontgab@gmail.com](mailto:skimontgab@gmail.com)

## AVIS DE COURSE – COMPÉTITION PROVINCIALE DE BOSSES

---

### Inscriptions et coûts :

Chaque club doit faire parvenir le formulaire d'inscription dûment rempli au plus tard le VENDREDI 23 FÉVRIER à 16 :00 par courriel à Tonya Roy à [skimontgab@gmail.com](mailto:skimontgab@gmail.com)

Les frais d'inscription pour les compétitions provinciales sont :

Événement	Tarification
Inscription (non remboursable)	125.00 \$(2 événements) Déjà prépayé par chèque
Dépôt du dossard (remboursable)	20.00 \$
<b>Remontées mécaniques (taxes incluses):</b>	
- Entraîneurs	Gratuit
- Athlètes compétition provinciale	60.00 \$(3 jours)
- Parents accompagnateurs (13 ans et plus)	23.00 \$ (par jour)
- Enfants accompagnateurs (6 à 12)	20.00 \$ (par jour)
(3 à 5)	11.00 \$ (par jour)

Le bureau d'accréditation sera situé dans le chalet de la Station, au rez de chaussée.

Les frais pour remontée et dossard devront être réglés en **argent comptant** lors de l'inscription au bureau d'accréditation le 2 et 3 mars.

### Bureau de compétition :

Le bureau de compétition sera ouvert de 8:00 à 10:00 le 2 mars et de 8 :00 à 10 :00 le 3 mars. Le bureau sera situé dans le chalet du Mont-Gabriel. **TOUS LES PARTICIPANTS DOIVENT S'ENREGISTRER** sur place au bureau principal pour confirmer leur inscription et récupérer leur dossard. Si un participant ne peut se présenter pour la remise de dossard, il ou elle doit mandater quelqu'un pour le récupérer.

### Dossards :

Il y a un dépôt de 20\$ pour le dossard **en argent comptant seulement SVP**. Si un dossard est perdu ou oublié il y aura un frais de remplacement de 20\$. Si un athlète oublie son dossard et peut le ramener le lendemain, il y aura un dépôt de 20\$. Il est important que votre numéro de dossard corresponde au numéro de dossard sous lequel vous êtes enregistré pour le jugement et la compilation des résultats, si vous devez remplacer votre dossard, assurez-vous que le personnel en charge de l'inscription en soit informé pour modifier vos données d'inscription. Les dossards doivent être portés convenablement en tout temps lorsque vous êtes sur les sites d'entraînement ou de compétition.

## **AVIS DE COURSE – COMPÉTITION PROVINCIALE DE BOSSES**

---

### **Remboursement :**

Aucun remboursement ne sera émis à partir du moment où l'athlète figure sur la liste de départ. Dans le cas d'une blessure, l'entraîneur ou le parent doit le signaler au bureau de compétition ou par courriel à Tonya Roy [skimontgab@gmail.com](mailto:skimontgab@gmail.com) pour informer que l'athlète est blessé et incapable de skier **avant la réunion des chefs d'équipe soit le jour précédent la compétition**. Les athlètes sont sujets à obtenir un remboursement partiel de 50% par événement. Toute demande de remboursement pour une tout autre cause extraordinaire sera considérée à la discrétion du comité organisateur. Si un événement est annulé à cause de conditions météorologiques défavorables ou toute autre circonstance exceptionnelle aucun remboursement ne sera émis. (Le comité organisateur aura déjà défrayé tous les coûts de la tenue de l'événement).

### **Qualifications d'inversés :**

Tous les athlètes doivent avoir leurs qualifications de saut à jour pour pouvoir exécuter un saut inversé en compétition et ce **pour toutes les disciplines**. Le Délégué Technique de Canada Freestyle effectuera une vérification aléatoire des qualifications durant la réunion des chefs d'équipe le jour précédent la compétition avec l'entraîneur de l'athlète.

. La vérification des qualifications pourra se faire soit:

- Avec le Passeport de saut signé par l'entraîneur et l'athlète
- Avec les formulaires de qualification de Canada Freestyle signé par l'entraîneur
- La banque de données de Canada Freestyle

### **Responsabilité et assurances accident :**

Tous les athlètes, officiels ou tout autres membres de la région qui assistent ou participent à l'événement le font à leurs propres risques. Chaque compétiteur doit avoir sa propre assurance médicale et assurance vie appropriée, qui couvre l'exécution des manœuvres effectuées en entraînement et en compétition. Également, l'athlète doit être membre en règle de Freestyle Canada (FC). Le comité organisateur, FC, Ski Acro Québec, le club de ski acrobatique du Mont-Gabriel et l'Association Canadienne du Ski ne se tiennent pas responsables des accidents, dommages ou pertes d'équipements et biens et/ou réclamations provenant d'une tierce partie pendant la tenue de l'événement. Tous les participants sont priés de protéger et de sécuriser tous leurs effets personnels en tout temps.

## AVIS DE COURSE – COMPÉTITION PROVINCIALE DE BOSSES

---

### HÉBERGEMENT :

#### Hôtel Mont-Gabriel

<http://fr.montgabriel.com/>

JEU VEN SAM DIM 1, 2, 4 et 4 mars selon disponibilité

La taxe d'hébergement est 3.5 % sur le tarif de chambre, par nuit. La taxe fédérale est de 5 % et provinciale de 9,975 %. Les taxes sont sujettes à changement sans préavis. Les enfants de 0 à 16 ans qui partagent la chambre de leurs parents sont hébergés sans frais additionnel. Les tarifs sont fixés en dollars canadiens, nets, non sujets à commission.

Le tarif de chambre pour le jeudi et vendredi est de :

\$ 134,00 par personne, par nuit, en occupation simple, taxes applicables en sus.

\$ 67,00 par personne, par nuit en occupation double, taxes applicables en sus.

Le tarif de chambre pour le samedi est de :

\$ 164,00 par personne, par nuit, en occupation simple, taxes applicables en sus.

\$ 82,00 par personne, par nuit en occupation double, taxes applicables en sus.

\*Prévoir un supplément de \$ 20.00 par personne additionnelle, taxes en sus pour une occupation triple ou quadruple.

\*Prévoir un supplément de \$ 50,00 pour une chambre en section signature

Prévoir un supplément de \$ 50,00 pour une chambre en section supérieure :

Pour les réservations individuelles, communiquez directement avec le service de réservations de l'Hôtel & Spa Mont Gabriel au (450) 229-3547 ou en composant notre numéro sans frais : 1-800-668-5253. Lors de votre réservation, veuillez mentionner le nom du groupe, soit Provincial de bosses Mont Gabriel afin de bénéficier du tarif qui vous est offert et de vous assurer de faire partie du bloc de chambres réservées.

## AVIS DE COURSE – COMPÉTITION PROVINCIALE DE BOSSES

### HORAIRE PRÉLIMINAIRE

JOUR	HORAIRE	DESCRIPTION	LIEU
<b>Vendredi 2 mars 2018</b>	8h00 - 10h00	Inscriptions et remise des dossards	Chalet Mont-Gabriel
	10H00-12H00	Entraînement officiel	Piste Tamarak
	12h00 - 12h30	Side slip (tous) Entretien piste et dîner	
	12h30 – 14h30	Entraînement officiel	
	14h30	Side slip (tous) Entretien piste	
	15h30	Réunion des chefs d'équipe (Team leader meeting)	Cabane de compilation
<b>Samedi 3 mars 2018</b>	8h00 - 10h00	Bureau de compétition	Chalet Mont-Gabriel
	8h30	Accès à la remontée mécanique	Bas de la Tamarak
	8h30 – 9h30	Entraînement officiel	Piste Tamarak
	9h30 – 9h45	Préparation de la piste	
	9h45 – 10h00	Ouvriers de piste (Forerunners)	
	10h00 – 12h00	<b>Compétition 1<sup>e</sup> descente</b>	
	12h00 – 12h15	Side slip (tous) Entretien piste	
	12h15 – 12h45	Entraînement officiel	
	12h45 – 13h00	Entretien piste	
	13H00 -15H00	<b>Compétition 2<sup>e</sup> descente</b>	
	15H00	Side slip (tous) Entretien piste	
	15H30	Remise des médailles	Bar Mont-Gabriel
	16H00	Réunion des chefs d'équipe (Team leader meeting)	Chalet (endroit exact à déterminer)

## AVIS DE COURSE – COMPÉTITION PROVINCIALE DE BOSSES

JOUR	HORAIRE	DESCRIPTION	LIEU
<b>Dimanche 4 mars 2018</b>	8h00 - 10h00	Bureau de compétition	Chalet Mont-Gabriel
	8h30	Accès à la remontée mécanique	Bas de la piste Tamarak
	8h30 – 9h30	Entraînement officiel	Piste Tamarak
	9h30 – 9h45	Préparation de la piste	
	9h45 – 10h00	Ouvriers de piste (Forerunners)	
	10h00 – 12h00	<b>Compétition 1<sup>e</sup> descente</b>	
	12h00 – 12h15	Side slip (tous) Entretien piste	
	12h15 – 12h45	Entraînement officiel	
	12h45 – 13h00	Entretien piste	
	13H00 -15H00	<b>Compétition 2<sup>e</sup> descente</b>	
	15H00	Démantèlement du parcours	
	15H45	Remise des médailles	

Note : Le comité organisateur se réserve le droit de changer l'horaire des événements présentés dans le programme jusqu'à la tenue de la réunion des chefs d'équipe. Tout changement sera affiché à la cabane de compilation ou sera envoyé par courriel à votre chef d'équipe.



## AVIS DE COURSE – COMPÉTITION PROVINCIALE DE BOSSES

---

### FICHE D'INSCRIPTION - PROVINCIALE 3-4 MARS 2018 Inscriptions

Inscription compétition provinciale

Club : \_\_\_\_\_

NOM & PRÉNOM	SEXE		DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AA)	Sauts inversés (fournir preuve à la réunion des chefs d'équipe)
	F	M		

<b>Nom de l'entraîneur :</b>

Chaque club doit faire parvenir le formulaire d'inscription dûment rempli **au plus tard le VENDREDI 23 FÉVRIER 2018 À 16H00** par courriel à Tonya Roy à l'adresse [skimontgab@gmail.com](mailto:skimontgab@gmail.com)